



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Ajaccio, le lundi 15 juin 2020

Monsieur Michel PIFERINI, DAAC

Monsieur Guillaume COPPIN, CAST

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement de  
Corse du Sud et de Haute Corse

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école de  
Corse du Sud et de Haute Corse

S/c de Madame et Monsieur les IA-DASEN de Corse  
du sud et de Haute Corse

S/c de Mesdames et Messieurs les IEN de  
circonscription de Corse du sud et de Haute Corse

Rectorat  
Pôle pédagogique

Affaire suivie par :

Michel PIFERINI  
IA-IPR EVS  
DAAC

Guillaume COPPIN  
Chargé de mission d'inspection  
physique-chimie  
CARDIE-CAST

Mél :

[michel.piferini@ac-corse.fr](mailto:michel.piferini@ac-corse.fr)  
[guillaume.coppin@ac-corse.fr](mailto:guillaume.coppin@ac-corse.fr)

Adresse de l'établissement :  
Rectorat de Corse  
Boulevard Pascal Rossini  
BP 808 - 20192 AJACCIO

**Objet : Appel à projets ateliers scientifiques et culturels - Année scolaire 2020-2021**

Pour l'année scolaire 2020-2021, les modalités d'enregistrement des demandes d'ateliers scientifiques et culturels évoluent. L'application ADAGE est désormais l'outil national permettant l'inscription d'un atelier. Il est accessible depuis le portail ARENA dans l'onglet « scolarité du 1<sup>er</sup> degré » ou « scolarité du 2<sup>nd</sup> degré ».

Les chefs d'établissement et les directeurs d'école doivent inscrire les enseignants porteurs de projets afin de leur donner un accès permettant de renseigner l'application. Vous pouvez consulter le tutoriel vidéo suivant présentant la démarche : <https://dai.ly/x7uam93>

La méthode afin de renseigner la demande depuis l'application est précisée dans les deux vidéos suivantes :

- pour le premier degré : <https://dai.ly/x7uam90>
- pour le second degré : <https://dai.ly/x7uam91>

La campagne pour l'année scolaire 2020-2021 est ouverte du 15 juin 2020 au 15 septembre 2020. Une réponse concernant l'acceptation et le financement des ateliers parviendra aux équipes en octobre 2020.

Le DAAC

Michel PIFERINI

Le CAST

Guillaume COPPIN